

J'y vis, j'agis ! Les Fresnois appelés à rejoindre les conseils de quartier

Le 14 octobre 2021

Après les réunions de reprise organisées en septembre, la Ville de Fresnes convie les habitants à participer aux réunions de lancement des conseils de quartier nouvelle formule, les 18, 20 et 22 octobre.

Propreté, voirie, espaces verts, urbanisme... Les conseils de quartier sont l'opportunité pour les habitants de participer activement à la vie de la cité, d'être associés aux projets et force de proposition pour améliorer le quotidien.

Devenir acteur de sa ville

Pour rejoindre les conseils de quartier, deux solutions : présenter sa candidature au bureau de son conseil de quartier, qui se compose d'habitants, mais aussi d'acteurs de la vie associative et de la vie économique, tous élus pour 3 ans.

Deuxième solution : participer aux assemblées plénières organisées dans chaque quartier au moins une fois par trimestre.

Des conseils de quartier « nouvelle formule »

Nouvelle charte de fonctionnement, nouvelle découpage, nouvelle dénomination... Ces conseils de quartier 2021 se distinguent des précédents par leur plus grande ouverture et la volonté de la Ville d'offrir à ses membres une plus grande indépendance, autonomie et flexibilité dans l'organisation afin d'encourager toujours plus la démocratie locale. Les conseils de quartier seront notamment dotés d'un budget de fonctionnement afin de participer à la bonne réalisation de leur rôle et actions.

Pour savoir de quel conseil de quartier ils dépendent, les habitants peuvent consulter la liste des rues sur fresnes94.fr

Conseils de quartier :

- Quartier du Coteau : lundi 18 oct. à 20h à la Grange Dîmière, 41 rue Maurice Ténine
 - Quartier de la Bièvre : mercredi 20 oct. à 20h au foyer Émile Roux, 1-3 rue du Dr Émile Roux
 - > Quartier du Plateau : vendredi 22 oct. à 20h en salle Aimé Césaire, 1 mail Aimé Césaire
- Infos : 01 72 04 55 91 / relationspubliques@fresnes94.fr